



Comité Social & Économique Central, du 17 septembre 2019

Résultats du groupe Volvo et RT SAS, 2^{ème} trimestre – Situation commerciale

Dons de jours - Projet « Intelligent Digital Workplace » - Le E-bulletin de paie

Résultats du groupe Volvo sur le 2^{ème} trimestre 2019 :

Au 2^{ème} trimestre 2019, les ventes du groupe ont progressé de +1,6 Milliards d'Euros (+16%) par rapport au 2^{ème} trimestre 2018. Ce 2^{ème} trimestre 2019 est un trimestre record en dépensant 120 Milliards de SEK (12 Millions d'Euros), ce qui n'est jamais arrivé.

Au niveau du marché Européen, il y a eu des hautes performances sur les deux principaux marchés. Les parts de marchés Européens restent stables sur ce dernier trimestre. Le marché en grande Bretagne a augmenté de 30% avec le Brexit, mais c'est traduit par une baisse sur le mois de juillet et août, ce qui aura un impact sur les résultats du 3^{ème} trimestre 2019.

Le cash-flow a été très fort sur le deuxième trimestre 2019 avec 13,5 Milliards de SEK (1,35 Milliards d'Euros), soit +8,3 Milliards de SEK (+800 Millions d'Euros).

Pour **Sud Solidaires**, les résultats à fin juin sont très bons et malgré une baisse sur le 3^{ème} trimestre en cours, mais qui n'est pas si catastrophique que ce que laisse paraître les différentes communications de la direction sur les économies à faire en urgence. Au vu de ces chiffres, il devrait même y avoir de l'intéressement sans donner de montant.

Situation commerciale :

L'entreprise rentre dans une période avec une baisse, mais le marché reste fort et la difficulté est qu'il y a besoin d'un budget en recherche et développement important (+35% à +40%) pour travailler sur la réduction d'émission de Co2, donc cette baisse n'est pas la bienvenue dans cette période où il y a un besoin de budgets.

Les commandes sont à -19% sur les MHDV (gamme lourde et gamme moyenne) et -33% sur les LCV (Véhicules utilitaires), comparées à la même période en 2018.

Les ventes de camions d'occasion sont en hausse avec +11% et les ventes des pièces de rechange sont en hausse de +6%.

Les facturations sont stables comparé à la même période en 2018, sauf en juillet 2019 où il y a une baisse par rapport à juillet 2018.

Les prévisions pour 2020 sont indéniablement sur une baisse estimée à -11%, ce qui amène l'entreprise à planifier une baisse de la fabrication à -2000 véhicules par rapport à 2019, afin d'être en phase avec les prévisions du marché. D'après la direction, il n'y aura pas de chômage d'ici la fin d'année et il n'y en a pas de prévue non plus en début d'année 2020, car nous ne sommes pas dans une baisse importante.

Dons de jours de congés :

Il était déjà possible de donner des jours de congés pour un collègue qui avait un proche ayant une maladie grave, un handicap, une perte d'autonomie ou de l'accident du proche aidé présentant le caractère d'une particulière gravité rendant indispensable sa présence soutenue avec des soins contraignants.

La nouveauté est que maintenant, les salariés pourront faire des dons de congés à un salarié choisi, comme c'était le cas avant, mais chaque salarié pourra aussi

verser des dons de congés dans un fonds de solidarité. Ces dons pourront s'effectuer tout au long de l'année par tous les salariés de l'entreprise en remplissant un formulaire spécifique qui devra être transmis soit à l'assistante sociale, soit à la commission de don de jours. La gestion de ces dons se fera par une commission composée d'un médecin du travail, d'une assistante sociale, d'un membre du CoE RH et HRS.

Projet : « Intelligent Digital Workplace »

L'« Intelligent Digital Workplace » c'est la modernisation de l'environnement de travail digital. Le but est de rassembler tous les outils numériques utilisés quotidiennement par les salariés (violin, skype, outlook, etc.) et de les mettre dans un espace digital connecté accessible de n'importe où et depuis n'importe quel appareil (PC, tablette, smartphone). L'accès au contenu de l'entreprise pourra se faire sur les téléphones fournis par l'entreprise et/ou sur les téléphones personnels des salariés.

La motivation du groupe sur cette mise en place, est d'avoir de nouveaux outils et services connectés pour aider les salariés dans leur travail quotidien, d'avoir une meilleure collaboration au sein des équipes, avoir un accès aux informations de l'entreprise et pouvoir communiquer avec le management où l'on veut et quand on veut. Le « hic », c'est que les salariés devront utiliser ces outils professionnels uniquement en dehors du temps de travail.

Le groupe Volvo a décidé d'intégrer la totalité des salariés dans ce programme, mais cela reste au volontariat selon la direction. La mise en place pour Bourg, Vénissieux et Blainville, est prévue au 3ème trimestre 2020.

Pour **Sud Solidaires**, le fait de proposer aux salariés de pouvoir se connecter aux outils numériques de l'entreprise de n'importe où et n'importe quand est dangereux, car cela implique les salariés à mélanger la vie professionnelle et la vie personnelle. De plus, sur la responsabilité du salarié en cas d'intrusion sur le réseau d'entreprise par son téléphone personnel par une tierce personne, la direction botte en touche, ce qui amène les élus **Sud Solidaires** à prévenir les salariés de rester méfiant quant à l'utilisation de ces outils sur leur téléphone personnel.

Le E-bulletin de paie

Le bulletin électronique existe déjà, mais il va être déployé à tous les salariés et sera mis en service au 1er janvier 2020. Il sera mis en place par défaut pour les « cols blancs » et s'ils ne veulent pas adhérer, ils devront envoyer un E-mail à hrs.fr@volvo.com dans un délai d'un mois. Les salariés « cols bleus » pourront demander à bénéficier de ce service s'ils le désirent, mais ça ne sera pas mis par défaut pour le moment. Le salarié pourra déposer d'autres documents comme des factures, dans ce « coffre-fort électronique personnel » s'il en a le besoin et l'envie.

Ce coffre-fort individuel d'une capacité de 10 Go sera payé par Renault Trucks à vie et le salarié le gardera gratuitement, même s'il quitte Renault Trucks.

Sud Solidaires a demandé si avec les évolutions technologiques, les logiciels de demain pourront toujours lire les formats numériques d'aujourd'hui. La direction nous assure que le prestataire s'adaptera et a l'obligation de mettre à disposition les documents pendant 75 ans. Les élus **Sud Solidaires** restent perplexes quant à la garantie de disposer des bulletins de paie à vie, sans risques techniques.

Sud Solidaires à relancer la demande de la prime «gilet jaune» pour 2020, mais Thierry Fayette, DRH Renault Trucks France annonce dès maintenant qu'il n'est pas question de donner une prime